

L'ÉCLAIR

Administration de la CROIX DU NORD, 16, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLIQUÉ	
Par la Poste, Un An	30 francs	annonces	la ligne 0,40
En Hors	25	Publicité	1,50
En Hors	5	Publicité	3,00
Département non-limité, et étranger, port en sus			

DÉPÊCHES DE LA NUIT

SÉNAT

Les chapitres du budget des colonies sont votés sans modification sensible et on aborde le Budget des Affaires étrangères.

M. Millard, après avoir fait remarquer que le Sénat ne pourra consacrer cet important budget que peu de temps, parle de nos relations extérieures.

Il demande quelques explications au sujet de la situation en Macédoine, au Maroc, et en Extrême-Orient.

M. d'Assay intervient pour traiter des rapports avec le Saint-Siège. Il développe cette thèse : il faut mettre fin au dualisme entre le concordat de nos diplomates et les paroles arrogantes de M. Combes lorsqu'il s'agit des rapports entre la France et le Vatican.

L'orateur est partisan de l'attitude de M. Combes qui donne aux deux côtés de la vieille cathédrale de l'intrusion de la Papauté dans nos affaires intérieures ; il va ensuite jusqu'à résumer que la question religieuse n'a pas d'importance au point de vue de notre protectorat. Ces singulières théories soulèvent de vives et fréquentes protestations.

M. Delcassé rappelle qu'il a déjà fourni à la Chambre des explications sur les points qui viennent d'être traités. Il donne des nouvelles rassurantes à propos des affaires d'Orient et du Maroc. Rien ne permet d'ajouter qu'aux nouvelles alarmistes on se qui concerne l'Éthiopie-Orient.

Il se félicite des traités d'arbitrage franco-anglais et franco-italien et parle de l'influence franco-russe qui donne à nos relations une sécurité profonde. Il récite incidemment des paroles de cette alliance dont la condition essentielle est le maintien de la puissance militaire des deux pays.

On peut considérer avec regret les gros budgets militaires, mais un gouvernement n'a pas le droit de révoquer quand d'autres nations pourraient lui faire payer les frais de ces dépenses ; un gouvernement n'a pas le droit d'oublier. (Vifs applaudissements.)

La sécurité de l'État, le libre développement de son génie et de ses institutions sociales reposent sur la garantie d'une puissance militaire inattaquable et prête à toutes les éventualités.

Ces paroles soulèvent des applaudissements répétés sur presque tous les bancs.

Les vives chapitres sont adoptés.

M. Wallon a déclaré qu'il avait l'intention de parler de la situation créée en Tunisie par la persécution religieuse, mais vu l'heure tardive, il renonce à la parole.

M. d'Assay a plaidé que M. Delcassé ne lui a pas répondu ; il n'a pas plus de succès et ne semble pas comprendre la leçon.

Le Sénat décide de se réunir ce matin à dix heures.

La séance est levée.

UN ÉCLAIR

Un éclair de vérité, de sincérité, d'est si rare, si rapide, si vite passé chez un journal du bloc sous la plume d'un député de ce même bloc, qu'il faut se hâter d'en prendre un instantané et de classer le cliché pour en tirer des épreuves à l'usage du public, perpétuellement lurré par les fumistes en Loge.

Contemplez cet éclair sans crainte pour vos yeux ; il ne peut faire mal qu'aux yeux affaiblis et atrophiés par le faux jour du temple mac.

« Ah les moines pourront se vanter d'avoir fait parler d'eux et d'avoir été pour le pays une cause de division et d'agitation. C'est à croire qu'il font tourner la terre et que, si on ne les avait pas, il faudrait les inventer.

« Il y a des pères de famille dont les enfants ont fait et il y a des cultivateurs qui voient leurs récoltes ravagées par la grêle ; il y a des industries qui, malgré des efforts désespérés, ne peuvent échapper à la ruine ; la société continue à vivre sans se préoccuper de ces désastres.

Nous n'aurions pas mieux dit, et voilà le F. Lapez, député blocard de Raimbes, devenu pour un instant très court — un soleil de resplendissant vérité.

Car, ce n'est un mystère pour personne que l'est grée aux congrégations que les sectaires jettent la division et répandent l'agitation dans le pays, que sans cela ces pauvres sectaires seraient réduits à rien du tout.

C'est bien les moines qui font tourner nos terres, mais les têtes faibles de nos antérieures, et il est à croire que ces pauvres têtes aiment ce mouvement tortionnaire (?), puisque, d'après l'ineffable Lapez, si on n'avait pas les moines pour opérer cette rotation de têtes, il faudrait les inventer.

Il n'y a rien de plus, ils n'entendent plus rien, ils sont ahuris par la vue, l'idée de la congrégation, les malheureux !

Aussi, laissent-ils la famille mourir de faim, la culture sans défense contre la rigueur des saisons, l'industrie sans protections contre les phénomènes économiques sociaux.

Il serait donc temps, grand temps d'exploiter du cerveau de ces honorables du bloc cette hantise des moines. Au lieu d'être blottis par l'éclair de vérité qui vient de allier de la tête à Lapez, leurs yeux et leur intelligence s'illumineraient à cet éclair de vérité.

A cette lumière salutaire ils seraient doucement émus des angoisses du pays. Au lieu de faire la guerre aux congrégations qu'ils estiment trop riches, trop libéraux, trop bienveillants, ils s'appliqueraient à soulager la misère du pauvre peuple, à diminuer les charges qui écrasent nos paysans laborieux, à favoriser les groupements professionnels, à sauvegarder le foyer et du patron dans l'industrie. Hélas ! que nous sommes loin de tout cela.

Le fr. Lapez n'a même pas un conscience de cet éclair de vérité, de cet accès de sincérité.

Les moines ! toujours les moines, et rien que les moines !

De lui que ferait-il s'il n'avait pas les congrégations à combattre et les curés à trasser.

ÉTRENNES

pour les Expulsés

Notre appel n'a pas retenti dans le désert. Malgré les distractions multiples de la fête de Noël, plusieurs de nos amis nous ont déjà fait parvenir leur tribut prélevé sur leurs étreintes et sur l'affranchissement des cartes de visite :

Un de nos lecteurs nous écrit :

« Il fut, comme vous le dites, que les hommes et les dames du monde commencent et établissent par leur exemple, qu'il est de bon ton d'envoyer ses cartes de visite sous bande à un centime et de verser l'adversité pour les religieux expulsés.

« On ira payer ainsi par l'Etat persécuteur les étreintes aux persécutés. »

Voici une première liste d'étreintes parvenues directement à nos bureaux et indépendamment de celles remises aux membres des Comités :

M. et Mme Camille Pagan-Vran	Fr. 50
M. et Mme Paul Pagan-Vran qui m'envoient leurs cartes que nous avons de leur part adressées	50
M. et Mme Watrignat-Six, cartes et étreintes	50
Leurs enfants, Marthe, André, Léon, Jeanne, Marguerite-Marie et Madeleine ; envoi sur leurs étreintes	50
Une famille de La Madeleine	10
Un catholique d'Armentières	10
Un catholique de Tourcoing	10
Deux amis (Roubaix et Lille)	10

ROUBAIX

LE DIMANCHE A ROUBAIX

27 décembre

— Chapelle des Carmélites. — A 5 heures, réunion des Associés de l'Archevêché réparateurs des Blessés et de la violation du droit de sépulture. — Salut solennel en l'honneur de M. Fabre Langlard et amende honorable ; indulgence plénière pour les associés aux conditions ordinaires.

— Auditions : de la Fanfare de Roubaix, à la messe de midi, à Sainte-Élisabeth ; de l'Union fraternelle et musicale des Anciens Soldats musiciens français, à la messe de 10 h. 1/2, à Notre-Dame.

— Messe de prières. — Au Sacre-Cœur, à la messe de 10 h. 1/2, par M. l'abbé Paul Lefebvre.

— Société Saint-François-Régis. — De 11 h. à midi, rue Saint-Antoine, 71.

— Bibliothèque pour tous. — De 11 h. 1/2 à 12 h. 1/2, Grande-Rue, 84.

— De 11 h. 1/2 à 12 h. 1/2, rue de la République, 202 ; rue Descaignes, 71 ; de 9 h. à 10 h. et de 11 h. à midi, rue de France, 147.

— Fédération de la Fédération de la Jeunesse catholique. — De 11 h. 1/2 à midi 3/4, 83, Grande-Rue.

— Caisse d'Épargne, 4, rue du Château, pour les versements de 9 à 11 h. ; poignées remboursements à 11 h. 1/2.

— Bibliothèque de Saint-Sépulchre. — De 11 heures à deux et demi et demi, 71, rue Descaignes.

— Caisse d'Épargne postale. — A toutes les bureaux de poste jusqu'à midi.

— A la Mairie. — Le bureau de l'état-civil est ouvert jusqu'à midi ; consultations judiciaires de 1 h. à 2 h. ; bureau de renseignements de 10 heures à midi, au deuxième étage, (entrée par la rue Neuve, 9). Pour découvrir les pièces officielles et non officielles, en temps opportun, recevoir les pièces à soumettre à la signature du Maire ; établir des feuilles de renseignements pour secours aux familles des « résistants », certificats de vie, d'indigence, de bon état, etc. ; égarer l'assistance du service médical ; recevoir les demandes, verbales et écrites, d'assistance judiciaire ; rédiger les déclarations d'insuffisance de ressources ; en temps opportun, recevoir les déclarations relatives à l'inscription et à la radiation des électeurs ; renseigner les intéressés sur les formalités à remplir pour obtenir la naturalisation ; indiquer les formalités à accomplir d'accorder des secours, pensions, permissions, récompenses, favors, etc.

— Association des Anciens Bénévoles de l'École nationale des Arts Industriels. — A 8 h. du matin, excursion à Lille, pour visiter les établissements de construction automobile Peugeot, Société de la Grande mécanique.

— Comité de secours médicaux des Anciens Sous-Officiers français. — A 4 h. 1/2, au Café Delattre, place de la Poste-aux-Chênes, assemblée générale.

— Association Symphonique du Conservatoire de Roubaix. — A 4 h., à l'Hippodrome, grand concert populaire.

— Syndicat des Vrais Travailleurs de l'Industrie. — A 5 h. 1/2, au soir, assemblée générale du Syndicat. France obligatoire.

— Syndicat mixte de l'Industrie Roubaissienne. — Réunion au Siège syndical, 23 rue de la République, à 8 heures, ordre du jour : administration définitive dans le syndicat, questions diverses ; à 4 h. 1/2, société d'épargne Saint-Reni, à 5 h., société d'épargne Saint-Louis, recettes mensuelles ; à 5 h., société d'épargne Saint-Paul, assemblée générale trimestrielle obligatoire et recettes mensuelle ; à 5 h., société d'épargne Saint-Gervais, recettes mensuelles ; à 6 h., assemblée mensuelle amicale de la section des Décorés et Médailles du Syndicat mixte.

LA FÊTE DE NOËL

Dans toutes les églises de Roubaix, la fête si populaire de Noël est célébrée solennellement et les offices de la nuit et de la journée ont été suivis par une foule énorme de fidèles. Les communications ont été, comme toujours, très nombreuses.

— A Saint-Martin. — A la messe de six heures, la grande chorale Saint-Martin, accompagnée d'un orchestre complet, a exécuté 100 cantates, à l'interprétation de la direction de M. Paul Fournier, la messe de Sainte-Cécile, de Chénedé. L'auteur de cette œuvre admirable a su donner à chaque phrase musicale le véritable caractère qui convenait à ses intentions.

L'œuvre de Chénedé est assez connue ; nous croyons inutile d'en faire l'analyse ; qu'on nous permette cependant de signaler l'introduction du Gloria in excelsis Deo qui a été très bien déclamé par les soprano donnant l'impression des anges qui, dans les cieux, annoncent au monde la naissance du Sauveur.

Le tout serait à signaler, si la place ne nous manquait, tant l'édification et le caractère de renommée de la Chorale Saint-Martin ; cette société n'a sûrement pas failli vendredi à la réputation artistique qu'elle s'est acquise par ses exécutions précédentes et son directeur M. Fournier peut être fier de cette renommée qui lui est due toute entière.

A l'offertoire, l'orgue et l'orchestre ont donné d'une façon magistrale la marche religieuse de Gounod qui a produit un immense effet. L'O Salutaris et le Tantum ergo, également dirigés et orchestrés par M. Meyer ont été brillamment exécutés.

Disons, en terminant, que MM. Gramiaux et Carton se sont surpassés dans les divers solos qui leur étaient confiés et qu'ils ont obtenu un réel succès musical et une expression digne de tout éloge.

Un musicien.

— Notre-Dame. — La Société chorale de Notre-Dame a exécuté magistralement « Messe des Rois Mages de Pilot (composé sur des Noëls anciens), sous la direction de M. Albert Duhamel, tout le charme de ces vieilles mélodies a été parfaitement exprimé. La *Credo* de la « Messe de Saint-Remy », un *Tantum Ergo*, de Th. Dubois ont été chantés avec beaucoup de puissance et d'ampleur. Les soli étaient par MM. Vermeil et Dewispoliers ont été interprétés dans la perfection. L'orgue était tenu par M. Kozul. A l'offertoire le maître-organiste a superbement exécuté sur le grand orgue la *Pastorale* sur des Noëls anciens, de Guilment et la *Deuxième Rapsodie* de Camille Saint-Saëns.

— A Saint-Jean-Baptiste, la société chorale dont l'éloge n'est plus à faire, a exécuté, sous la direction de M. L. Dubois, sur tout le perfection possible. Messe des Rois Mages. Les soli de hautbois ont été rendus de façon impeccable, par M. Bassez, M. Monneville, dans les soli de *Kyrie* et de *Gloria*, a fait un grand effet. L'orgue a été tenu par M. Kozul. A l'offertoire, M. Ad. Dubois, accompagné de l'orgue et de la harpe, a chanté un *Noël* de Bachmann, avec un profond sentiment et beaucoup de justesse. L'œuvre a été dirigée par M. Rosticher a exécuté de ravissantes Noëls avec le talent qu'on lui connaît.

— A l'offertoire, l'orgue et l'orchestre ont donné d'une façon magistrale la marche religieuse de Gounod qui a produit un immense effet. L'O Salutaris et le Tantum ergo, également dirigés et orchestrés par M. Meyer ont été brillamment exécutés.

DEMANDEZ À NOS PORTEURS

L'ALMANACH CATHOLIQUE de Roubaix POUR 1904

164 pages de texte et de gravures

États-civil de Roubaix

Cadeaux pour NOUVEAU AN

Chocolats exquis

4, rue du Fric, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

23 décembre

— Naissances. — Cécile Picavet, rue du Progrès, 35. — Pierre Robaert, rue de Blancheville. — Anna Toussaint, rue de Bouvines, 29. — Marie Suzanne, rue de la République, 145. — Henri Noël, rue des Longues-Haies, 150. — Cor Lambert, 8. — Benoit Demoor, place du Travail, 1.

— Décès. — Marcel Falisberghe, 6 ans, rue de Beaurevaux, 78. — Albert Masquetier, 35 ans, rue des Champs, 48. — Marie Legros, 5 ans, rue de l'Industrie, 17.

— De 23 décembre

— Naissances. — Octavie Baudouin, rue de la Guingambe, 10. — Raymond Spender, rue d'Alsace, 6. — Albert Beuryne, rue de la République, 27. — Paul Defontaine, rue de la Balance, 80. — Irène Toulon, rue Franklin, cour Grommelinck, 2. — Jeanne Duquesnoy, boulevard de Cambrai. — Yvonne Dubois, boulevard de Cambrai. — Paul Drapeau, boulevard de Cambrai. — Victor Guizot, boulevard de Cambrai. — Clara Goddard, rue Blancheville, 18. — Les Pyna, rue du Moulin, 72.

— Décès. — Désirée Dierckx, 70 ans, ménagère, rue de Mouvaux, 48. — Claire Dewyter, 4 mois, rue Voltaire, cour Wille, 9. — Eleonore Capart, 71 ans, sans profession, rue du Cours, 30. — Prosper Lefebvre, 87 ans, sans profession, rue de l'Église, 10. — Marie Augustins, 65 ans, ménagère, rue Blancheville. — Jean-Baptiste Gistel, 70 ans, jardinier, rue de Beaurevaux, 9.

— Mariages. — Paldouin Tétier, 25 ans, tisserand, rue de l'Alma, fort Watlet, 23, et Jeanne Florin, 25 ans, bobineuse, rue Voltaire, 61. — Jean Debré, 38 ans, déboureur, rue de France, 118, et Marie Florin, 25 ans, bobineuse, rue de France, 118. — Emile Hache, 31 ans, orfèvre, rue de la République, 10. — Esther Hardin, 23 ans, préparatrice, rue de l'Église, 10. — Victorine Sturbaut, 33 ans, bobineuse, rue de la République, 10. — Adolphe Collin, 31 ans, apprêteur, rue de la République, 10. — Louis-François, 16, et Germaine Dolvoicourt, 21 ans, lessiveuse, rue Mackellerie, 45. — Henri Piquant, 38 ans, lessiveur, rue de la République, 10. — Ferdinand Vanhulst, 21 ans, ménager, rue de la République, 10. — Ferdinand Lambin, 25 ans, camionneur, rue des Fossés, imp. Ingouville, 65. — Marie De Mol, 30 ans, bobineuse, rue d'Alsace, 6. — Charles Gribelin, 21 ans, ménager, rue de la République, 10. — Georges Duponchelle, 33 ans, orfèvre, rue de l'Église, 10. — Florentin Herman, 25 ans, bobineuse, rue de la République, 10. — Joseph Dierckx, 25 ans, zingueur, rue Traversière, 5. — Sophie Delmoite, 32 ans, blanchisseuse, rue Marc Seguin, cour Gabry, 1. — Arthur Van Becke, 30 ans, bobineur, boulevard de Belfort, 74. — Roderic Petit, 18 ans, bobineur, rue Latine, cour Saint-Genès, 18.

SOIRÉE RÉCRÉATIVE

offerte aux Abonnés de la « Croix »

LUNDI 28 DÉCEMBRE

à sept heures précises

Les personnes qui désirent retarder leurs places à l'avance sont priées de s'adresser à la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue ; il sera perçu 20 centimes par place.

LES FUNÉRAILLES DE M. LÉON MOTTE

industriel, ancien président du Tribunal de Commerce, ont eu lieu samedi matin, à 10 h. 1/4, en l'église Saint-Martin.

Le levé du corps a été fait par M. le chanoine Berteaux, doyen de la paroisse, rue du Chêne.

MM. Henri Carissimo, Woldemar-Lestienne, Paul Watine, Lecomte-Serdop, Ranson-Duchange, et Bossut-Pichon tenaient les coins du poêle.

Derrière le cercueil venait immédiatement les anciens présidents, les juges et anciens juges du Tribunal de Commerce.

Le deuil était conduit par M. Pierre Motte, fils du défunt, qui suivait une nombreuse assistance parmi laquelle nous avons remarqué MM. Chateley, Lelouch, Sayet, Aussel, Noyelle, P. de la Motte, Déprez, Harbeaux, commissaire municipal, Hector Franck, conseiller municipal, conseiller d'arrondissement ; Mieliez, président de la Chambre de Commerce d'Armentières ; Ch. Pollot, président du Tribunal de Commerce de Tourcoing.

Jules Desmoutier ; François Masquelier ; Édouard Sizer, ancien député de Tourcoing ; Paul, ancien président du Tribunal civil de Lille ; Thoyer, directeur de la Banque de France ; Bossut, consul de France à Tournai.

Bigo-Danel, président de la Société Industrielle de Lille ; Jules D'Halluin, président du Syndicat.

Champion, administrateur de l'école nationale des arts industriels ; Marion, commissaire central ; A. Boulenger, président de la Société de géographie.

La messe a été célébrée par M. le Doyen qui a également donné l'absoute.

Après la cérémonie, à l'église, le corps a été inhumé au cimetière de l'église Saint-Martin, président du Tribunal de Commerce, a pris la parole.

— Fédération de la Jeunesse Catholique. — Le jour de Noël, le musée officiel de la Fédération de la Jeunesse Catholique, la fanfare *La Liberté* ont fait entendre à l'église Saint-Martin pendant la messe de midi. Les habiles musiciens qui savent mettre au service de la cause la plus sacrée leurs meilleurs talents et le noble jeu de leurs instruments, ont été interprétés avec une correction et un talent plus parfaits encore que par le passé deux brillants morceaux *Fabiana* et *l'Hymène*. Le beau succès de cette audition est dû au dévouement et à l'intelligente direction de M. Albert Duhamel.

Pendant toute la cérémonie, à côté de la bannière de la Fanfare *La Liberté*, était déployé le drapeau de la vaillante Fédération de Jeunesse.

Avant pris place dans le chœur MM. Achille Bayart, le dévoué président de la Fanfare, l'abbé Thomassin, Pierre Lestienne, président de l'Union Catholique, René Derocqz et plusieurs membres du Comité-directeur de la *Liberté*.

Contribuables à vos poches ! — Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer que les rôles relatifs aux droits d'épave d'appareils à vapeur pour le troisième trimestre de 1903, sont déposés chez MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

— Centre de la Société de paix et du Prêt de couchage. — Dans leurs bureaux, MM. Hector Dufourcamps, 70 ans, barbier ; Mme veuve Hennes, vieux vêtements et chaussures ; MM. J. Holden et fils, 56 kil. vieux cuir.

— Les accidents de travail. — Un M. Prouvost-Soréol, rue des Fleurs, un Ouvrier, Jean Ingouville, 38 ans, rue Descaignes, fort Sion, blessé à la main droite, le 23 décembre.

— Une étrangère, Juliette Vorbeis, 36 ans, rue Meyerbeer, cour Leblanc-Mozelle, de chez MM. Mulhens frères, rue d'Ormeau, blessée à la main gauche, le 23 décembre.

— Un serrurier, David Defrasse, 23 ans, rue Descaignes, de chez M. Pellon, rue de Lille, blessé au poignet droit, le 23 décembre.

— Un ouvrier, Jules Watteau, 18 ans, Grande-Rue, 300, blessé à la main droite, le 23 décembre.

— Un trieur, Henri Lebrocq, 10 ans, boulevard de Metz, blessé à la main droite, de chez M. Paul Delmaszère, rue du Collège, blessé au coude gauche, le 23 décembre.

— Une bécassine, Juliette Amandine, 14 ans, rue de Valenciennes, 70, blessée à la main droite, le 23 décembre.

— Une bécassine, Françoise Brant, 18 ans, rue de la Vigne, cour Bonie, de chez M. Wilvaux-Floren, rue Cavalle, blessée à la main gauche, le 23 décembre.

— Acte de brutalité. — Un tisserand, Adolphe Lemaux, 52 ans, demeurant rue de Béthune, 27, s'est livré de ses vaines de fustier sur le jeune Albert Deba, 10 ans, demeurant rue de Valenciennes, 47. Il a frappé cet enfant à coup de poing et à coup de pied et a été arrêté.

WATTELOS

— Un certain nombre de feuilles de plomb ont été dérobées à la toiture de M. Louis Favier, rue d'Ham.

— Choix concertiste. — Trois nouveaux chanteurs, Marcel, 3, rue de la République.

— MM. les cambrioleurs continuent. — Un vol rue Saint-Laurent. — En passant par le toit, des cambrioleurs ont pénétré vendredi matin, entre 4 et 5 heures, chez Mme Marie Castelain, épicière, rue Saint-Laurent, 18. On a enlevé 30 fr. dans la malle de la servante et 3 fr. dans le tiroir du comptoir.

— Un vol de lapins. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont pénétré dans un jardin, rue de la République, deux malfaiteurs, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Un vol au guai de Watteelos. — Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— A qui le chapeau ? — Un boucher, M. Arthur Beaussier, rue du Gros-Saule, a trouvé, Grande-Rue, un chapeau de taille moyenne, robe noire avec tache blanche sur la poitrine.

WATTELOS

— Un certain nombre de feuilles de plomb ont été dérobées à la toiture de M. Louis Favier, rue d'Ham.

— Choix concertiste. — Trois nouveaux chanteurs, Marcel, 3, rue de la République.

— MM. les cambrioleurs continuent. — Un vol rue Saint-Laurent. — En passant par le toit, des cambrioleurs ont pénétré vendredi matin, entre 4 et 5 heures, chez Mme Marie Castelain, épicière, rue Saint-Laurent, 18. On a enlevé 30 fr. dans la malle de la servante et 3 fr. dans le tiroir du comptoir.

— Un vol de lapins. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont pénétré dans un jardin, rue de la République, deux malfaiteurs, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— A qui le chapeau ? — Un boucher, M. Arthur Beaussier, rue du Gros-Saule, a trouvé, Grande-Rue, un chapeau de taille moyenne, robe noire avec tache blanche sur la poitrine.

WATTELOS

— Un certain nombre de feuilles de plomb ont été dérobées à la toiture de M. Louis Favier, rue d'Ham.

— Choix concertiste. — Trois nouveaux chanteurs, Marcel, 3, rue de la République.

— MM. les cambrioleurs continuent. — Un vol rue Saint-Laurent. — En passant par le toit, des cambrioleurs ont pénétré vendredi matin, entre 4 et 5 heures, chez Mme Marie Castelain, épicière, rue Saint-Laurent, 18. On a enlevé 30 fr. dans la malle de la servante et 3 fr. dans le tiroir du comptoir.

— Un vol de lapins. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont pénétré dans un jardin, rue de la République, deux malfaiteurs, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— A qui le chapeau ? — Un boucher, M. Arthur Beaussier, rue du Gros-Saule, a trouvé, Grande-Rue, un chapeau de taille moyenne, robe noire avec tache blanche sur la poitrine.

WATTELOS

— Un certain nombre de feuilles de plomb ont été dérobées à la toiture de M. Louis Favier, rue d'Ham.

— Choix concertiste. — Trois nouveaux chanteurs, Marcel, 3, rue de la République.

— MM. les cambrioleurs continuent. — Un vol rue Saint-Laurent. — En passant par le toit, des cambrioleurs ont pénétré vendredi matin, entre 4 et 5 heures, chez Mme Marie Castelain, épicière, rue Saint-Laurent, 18. On a enlevé 30 fr. dans la malle de la servante et 3 fr. dans le tiroir du comptoir.

— Un vol de lapins. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont pénétré dans un jardin, rue de la République, deux malfaiteurs, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— A qui le chapeau ? — Un boucher, M. Arthur Beaussier, rue du Gros-Saule, a trouvé, Grande-Rue, un chapeau de taille moyenne, robe noire avec tache blanche sur la poitrine.

WATTELOS

— Un certain nombre de feuilles de plomb ont été dérobées à la toiture de M. Louis Favier, rue d'Ham.

— Choix concertiste. — Trois nouveaux chanteurs, Marcel, 3, rue de la République.

— MM. les cambrioleurs continuent. — Un vol rue Saint-Laurent. — En passant par le toit, des cambrioleurs ont pénétré vendredi matin, entre 4 et 5 heures, chez Mme Marie Castelain, épicière, rue Saint-Laurent, 18. On a enlevé 30 fr. dans la malle de la servante et 3 fr. dans le tiroir du comptoir.

— Un vol de lapins. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont pénétré dans un jardin, rue de la République, deux malfaiteurs, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— A qui le chapeau ? — Un boucher, M. Arthur Beaussier, rue du Gros-Saule, a trouvé, Grande-Rue, un chapeau de taille moyenne, robe noire avec tache blanche sur la poitrine.

WATTELOS

— Un certain nombre de feuilles de plomb ont été dérobées à la toiture de M. Louis Favier, rue d'Ham.

— Choix concertiste. — Trois nouveaux chanteurs, Marcel, 3, rue de la République.

— MM. les cambrioleurs continuent. — Un vol rue Saint-Laurent. — En passant par le toit, des cambrioleurs ont pénétré vendredi matin, entre 4 et 5 heures, chez Mme Marie Castelain, épicière, rue Saint-Laurent, 18. On a enlevé 30 fr. dans la malle de la servante et 3 fr. dans le tiroir du comptoir.

— Un vol de lapins. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont pénétré dans un jardin, rue de la République, deux malfaiteurs, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— A qui le chapeau ? — Un boucher, M. Arthur Beaussier, rue du Gros-Saule, a trouvé, Grande-Rue, un chapeau de taille moyenne, robe noire avec tache blanche sur la poitrine.

WATTELOS

— Un certain nombre de feuilles de plomb ont été dérobées à la toiture de M. Louis Favier, rue d'Ham.

— Choix concertiste. — Trois nouveaux chanteurs, Marcel, 3, rue de la République.

— MM. les cambrioleurs continuent. — Un vol rue Saint-Laurent. — En passant par le toit, des cambrioleurs ont pénétré vendredi matin, entre 4 et 5 heures, chez Mme Marie Castelain, épicière, rue Saint-Laurent, 18. On a enlevé 30 fr. dans la malle de la servante et 3 fr. dans le tiroir du comptoir.

— Un vol de lapins. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont pénétré dans un jardin, rue de la République, deux malfaiteurs, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— A qui le chapeau ? — Un boucher, M. Arthur Beaussier, rue du Gros-Saule, a trouvé, Grande-Rue, un chapeau de taille moyenne, robe noire avec tache blanche sur la poitrine.

WATTELOS

— Un certain nombre de feuilles de plomb ont été dérobées à la toiture de M. Louis Favier, rue d'Ham.

— Choix concertiste. — Trois nouveaux chanteurs, Marcel, 3, rue de la République.

— MM. les cambrioleurs continuent. — Un vol rue Saint-Laurent. — En passant par le toit, des cambrioleurs ont pénétré vendredi matin, entre 4 et 5 heures, chez Mme Marie Castelain, épicière, rue Saint-Laurent, 18. On a enlevé 30 fr. dans la malle de la servante et 3 fr. dans le tiroir du comptoir.

— Un vol de lapins. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont pénétré dans un jardin, rue de la République, deux malfaiteurs, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— A qui le chapeau ? — Un boucher, M. Arthur Beaussier, rue du Gros-Saule, a trouvé, Grande-Rue, un chapeau de taille moyenne, robe noire avec tache blanche sur la poitrine.

WATTELOS

— Un certain nombre de feuilles de plomb ont été dérobées à la toiture de M. Louis Favier, rue d'Ham.

— Choix concertiste. — Trois nouveaux chanteurs, Marcel, 3, rue de la République.

— MM. les cambrioleurs continuent. — Un vol rue Saint-Laurent. — En passant par le toit, des cambrioleurs ont pénétré vendredi matin, entre 4 et 5 heures, chez Mme Marie Castelain, épicière, rue Saint-Laurent, 18. On a enlevé 30 fr. dans la malle de la servante et 3 fr. dans le tiroir du comptoir.

— Un vol de lapins. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs ont pénétré dans un jardin, rue de la République, deux malfaiteurs, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— Dans la soirée de vendredi, vers 6 h., l'agent de police de Watteelos, M. Dubois, cabaretier, rue Mascara, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 6 francs.

— A qui le chapeau ? — Un boucher, M. Arthur Beaussier, rue du Gros-Saule, a trouvé, Grande-Rue, un chapeau de taille moyenne, robe noire avec tache blanche sur la poitrine.

TOURCOING

CHOSSES MUNICIPALES

Nous passerons en revue dans une série de petits entretiens le budget municipal de 1904, voté dans la séance de vendredi. Pour aujourd'hui nous nous bornons à mentionner différentes questions traitées incidemment par l'assemblée municipale.

— La fraude des vêtements. — A l'approche des fêtes, un groupe de commerçants qui s'est bien trouvé des rigueurs douanières de l'été dernier au sujet de la fraude des vêtements, chaussures et articles de lingerie demande au Conseil municipal de bien vouloir faire une augmentation de la taxe de M. le Capitaine des Douanes et le prier de ne point se relâcher de sa sévérité. Le Conseil autorise M. le Maire à faire le nécessaire.

— Un excellent oncle. — M. Henri Dumortier. « Mon neveu, dit ce conseiller, est employé de service dans un magasin ; il demande une augmentation ; c'est un bon serviteur ; il ne gagne que 476 francs. »

« Oui, je sais ; il est venu me voir ce matin, répond M. Dron visiblement ennuyé. Je ne puis pourtant pas vous répondre puisqu'il ne m'a pas été possible de faire une enquête sur le mérite du demandeur. Le bon oncle insiste gentiment ; M. le Maire demeure inébranlable.

— Deux brigades de gendarmerie demandées. — M. le Maire avait demandé deux brigades de gendarmes à cheval en plus de celles que nous avons et cela pour être à même de parer à toutes les éventualités d'un mouvement gréviste. Il en a assez dit de détails qu'on a vu de très près les points de la France sitôt qu'une grève éclate.

— Mais il vient d'être averti qu'une seule brigade à cheval serait accordée. En conséquence, il prie le Conseil d'insister pour